RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Saône-Loire Canton de La Chapelle de Guinchay

Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49 Mail : secretariat@trivy.fr

PROCÈS VERBAL N°9 DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT- QUATRE

Le **vendredi 15 novembre 2024 à 20h30,**

Le conseil municipal de TRIVY s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mme Chantal WALLUT, Maire.

Présents : WALLUT Chantal, ROZIER Jean-Michel, DEVIF Laurent, AUBLANC Martine, ROZIER Jean-Claude, CHACHUAT Marie-Thérèse, THIEBAUD Marc, EL MAHRAOUI Abdelkhalek, PERRIER Marie – Claude et GIROD Fabien.

Excusée : VIGNERESSE Geneviève

Secrétaire de Séance : Madame AUBLANC Martine

1) **Approbation du Procès-Verbal du conseil du 18 octobre 2024 ; accepté à l'unanimité**
Sous réserve de deux précisions demandées par MTC : le conseil a eu lieu dans la salle Genève et non Océan et il convient de préciser le montant dû pour le Noel des enfants de la commune au château de Chaumont le 3 novembre : soit : 220€

2) **Délibérations**

- Fonds concours de la Communauté de commune : une demande a été faite à la com.com qui propose de soutenir les investissements faits sur notre commune. Une demande a été faite pour nous aider pour la réparation du toit de l'église, pour l'achat d'un radar pédagogique, et pour du matériel d'entretien. Soit une subvention de 7,5k€ sur les 16.020.12€ HT d'investissements. Cette demande sera votée lors du prochain conseil communautaire, le 11 décembre

- Utilisation de la douche près salle Océan. Julien Moutier a demandé d'utiliser la douche de l'ancienne salle de classe : il est d'accord pour notre proposition de contrat : utilisation d'avril à Octobre-30€ par mois ; contrat sera fait début 2025 ;

- DM : une somme a été prévue pour 19,1 k€ TTC sur notre budget 2024 ; par précaution, une décision modificative est décidée : 1000€ du budget fonctionnement (entretien- bâtiment) seront affectés au compte « investissement » en cas de dépassement sur les travaux de l'Eglise

3) **Décisions**

- SIRTOM : à la suite du rendez-vous, le 15.11, avec Monsieur Lacorne, responsable des tournées de collecte, il convient de réfléchir à les optimiser : pour cela, est envisagée :
  - ✓ La suppression des bacs gris et jaunes au point propre,
  - ✓ La création de placettes pour poser les bacs collectifs,
  - ✓ Des points de collecte collectif plus importants,
  - ✓ Suppression de certains points collectifs et de poubelles individuelles.
    Des compensations seront faites par des bacs supplémentaires selon les besoins, évalués avec les habitations concernées.

- Utilisation de la cuisine : S.Descaillot souhaiterait louer la cuisine de la salle P.T. pour préparer des repas à emporter pour Noel et le I/I/25 : Tarif à prévoir.
  - la salle P.T. est louée le 25/12 /24 : proposition de lui louer la cuisine de l'ex cantine.
  - Et accord dans la salle P.T pour le 01/01/25 sous réserve d 'une location avant le 15/12

- Photos du bulletin : une proposition a été faite à tous les habitants de proposer des photos d'endroits beaux ou insolites de notre village. : 33 photos ont été envoyées et 11 ont été choisies lors du conseil. Elles seront mises en page de couverture du bulletin de cette année.

4) **Informations**

- Les loyers de nos locataires n'ont pas été réévalues depuis plusieurs années, en raison du covid et de l'augmentation de la facture énergétique. Un tableau des réévaluations possibles est présenté avec les indices INSEE correspondant. Question à revoir en fin des contrats de 3 ans ou changement de locataire.

- Studio ; notre nouveau locataire s'est installée : RAS.

- Tableau des locations de la Salle P.T. 2680 € de recettes : merci a MCP qui assure l'accueil des locataires et le suivi du matériel.

- Le repas des Seniors aura lieu à l'auberge du lac le 11 décembre avec une animation par les artistes de l'auberge. Demi-tarif pour les conseillers. 15€

- Aménagements de la R.C.E.A. : plusieurs réunions ont eu lieu avec le paysagiste, la DDE et un écologue pour voir les zones où pourront être replantés des haies ou des arbres ; Des zones ont été ciblées ; reste à voir si ce projet est conforme au budget dans le marché alloué au paysagiste.

- La Pimenterie : cette association est basée à Saint point : une lettre expliquant leurs activités a été présentée et lue pendant la réunion.

- SYDESL / demande à notre commune de lister les projets envisagés dans le cadre des économies d'énergie. Nous participerons au webinaire proposé afin de voir ce qui peut correspondre à nos besoins ;

- Chemins : afin d'organiser l'entretien des chemins et voir ce que notre cantonnier peut assurer, une commission sera réunie pour évaluer les besoins et les sous-traiter si nécessaire.
- Une personne de Verosvres propose, dans le cadre du club 3, de faire une dictée collective pour tous ceux qui le souhaitent : ouverture aux enfants possible. Un jeudi par mois, le matin.
- 17 décembre : formation pour GV et CW sur les « biens sans maitres »
- Urbanisme : dossiers en cours : Chandon, haut de la guette, au bourg.

La séance est levée à 22h40

Prochaine date de conseil : le 13 décembre à 20h00

Le Secrétaire,

Martine AUBLANC

Le Maire,

Chantal WALLUT,

MAIRIE DE TRIVY (Saône-et-Loire)